

Association Européenne des Représentants Territoriaux de l'Etat

European Association of State Territorial Representatives



www.aerte-asso.org / www.eastr-asso.org

**«Les conséquences de la guerre en Ukraine,
comment cela affecte-t-il nos pays ? »**

**XXVII^{èmes} Journées Européennes des Représentants
Territoriaux de l'État (JERTE)**

MALMÖ, Suède
13 - 15 avril 2023



Suivez nous sur twitter! @aerte_eastr

«Les conséquences de la guerre en Ukraine, comment cela affecte-t-il nos pays ? »



Les Journées annuelles 2023 des représentants territoriaux de l'État (JERTE) se sont tenues en Suède, dans la grande ville du sud, MALMÖ. Le thème de travail retenu d'un commun accord entre les préfets ou gouverneurs («RTE») de la quinzaine de pays ou États fédérés membres de cette association créée en 1993 était d'étudier l'impact du conflit en Ukraine sur les différents pays européens. Avec un objectif sous-jacent : susciter l'échange d'expériences réelles entre représentants territoriaux dans ce dossier hors normes.

Le lecteur trouvera pour commencer les observations liminaires de deux experts de haut niveau, la Dr. Katarina Engberg, Conseillère principale, Institut suédois d'études politiques européennes, SIEPS, Suède et le Conseiller d'Etat français, M. Yves Doutriaux, Professeur de Géopolitique, Université Paris-Dauphine, ancien ambassadeur auprès de l'OSCE à Vienne de 2003 à 2006.

Ensuite, les rapports thématiques de plusieurs des groupes de travail (GT) permettent de saisir l'ampleur des défis qu'ont eu à relever les RTE depuis plus de deux années, qu'il s'agisse de la perception du conflit par les opinions publiques locales, ou des impacts sur les politiques nationales de défense, ou encore des impacts sur les politiques économiques ou sociales.

Enfin, une note de synthèse de M. Jean-Michel Bricault, de l'université de Reims remet en perspective l'ensemble des débats des JERTE de Malmö en 2023.

Pierre-Etienne Bisch, Secrétaire général de l'AERTE

DR. KATARINA ENGBERG

Conseillère principale, Institut suédois d'études politiques européennes, SIEPS, Suède

Le conflit en Ukraine est une tragédie d'abord et avant tout pour le peuple ukrainien. Mais elle représente également une menace existentielle pour toute l'Europe et nous oblige à vivre sur le pied de guerre dans un avenir prévisible. Cependant, cela peut aussi nous offrir une opportunité.

La chute dans les années 70 des dictatures en Grèce, au Portugal et en Espagne a ouvert la voie à une transition démocratique et à l'adhésion des trois pays à la Communauté économique européenne, CEE. Peu de temps après, une autre transformation démocratique a balayé l'Europe centrale et orientale, entraînant la fin de la guerre froide et l'arrivée de 10 nouveaux membres dans ce qui était alors devenu l'Union européenne. La division de l'Europe a pris fin, et nous avons connu 30 ans de paix et de prospérité, avec les mises en garde importantes des guerres des Balkans et de la crise financière de 2008. Et maintenant une guerre majeure en Europe, la première depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Après une brève percée démocratique en Union soviétique, avec l'avènement de Gorbatchev, les dirigeants actuels de Moscou en sont venus à considérer l'effondrement de l'Union soviétique comme une catastrophe géopolitique majeure. D'où la nécessité de réintégrer l'Ukraine dans la sphère russe par un coup d'État militaire. Si l'Ukraine conserve sa souveraineté et la majeure partie de son territoire, ce qu'elle est susceptible de faire, la guerre pourrait annoncer une autre phase de transition démocratique qui conduira à un nouvel élargissement de l'UE pour englober la zone restante entre l'Union et la Russie. Cela élargirait l'UE de ses 27 membres actuels à 35 et l'Union devrait, par conséquent, changer sa gouvernance et son budget.

Mais pendant que nous rêvons de cette future Europe, nous devons être réalistes quant aux défis auxquels nous



sommes confrontés. La fin de la guerre n'apportera pas de clarté sur l'orientation future de la Russie elle-même. Les choses ne resteront pas comme avant, nous devrons vivre sur le pied de guerre. Premièrement, le coût du soutien à l'Ukraine, qui s'élève à quelques 54 milliards d'euros au total sous forme de soutien financier et militaire. L'accueil de 8 millions de réfugiés est un acte de solidarité qui a exercé une pression principalement sur les pays d'Europe centrale et orientale. Son coût s'élève à environ 10 milliards d'euros. L'UE a aboli tous les droits de douane dans ses échanges avec l'Ukraine.

Les dépenses de défense devront augmenter dans nos pays avec un objectif fixé à 2% du PIB. Déjà la pandémie de Covid a révélé les vulnérabilités de nos sociétés. La guerre a souligné l'importance d'améliorer notre préparation et notre résilience. L'UE a, par exemple, adopté la directive sur la résilience européenne qui souligne la nécessité de remédier aux vulnérabilités dans des secteurs tels que l'énergie, les transports, la banque, les infrastructures des marchés financiers, la santé, l'eau potable, les eaux usées, les infrastructures numériques, l'administration publique, l'espace et la nourriture.

Jusqu'à présent, nos sociétés ont démontré une étonnante capacité à gérer la crise énergétique résultant du sevrage de l'Europe de la dépendance aux énergies fossiles russes. Et notre unité politique face à l'agression russe a tenu. Cependant, alors que la guerre se prolonge, nous serons testés dans notre capacité à résister aux pressions sur nos sociétés, et nous devons perfectionner nos compétences de survie. En attendant, nous pouvons rêver d'une future Europe, entière et libre, et d'une UE composée de 35 membres, dont l'héroïque Ukraine. Et nous attendrons qu'une autre Russie émerge à l'avenir. ●

M. YVES DOUTRIAUX

Conseiller d'État, Professeur de Géopolitique, Université Paris-Dauphine,
Ambassadeur de France auprès de l'OSCE à Vienne (2003-2006), France

1- COMMENT EST-ON ARRIVÉ À CETTE GUERRE DE HAUTE INTENSITÉ ?

L'invasion non provoquée du 24 février 2022 est intervenue dans un contexte ancien de tensions grandissantes entre l'Ukraine et la Russie et entre la Russie et les pays occidentaux :

1-1-des relations de plus en plus tendues entre la Russie et l'Ukraine :

a) **la révolution «orange» de 2004**, une révolution de couleur qui fait suite à la *révolution des roses* en Géorgie en 2003. Dans les deux cas, des scrutins truqués provoquent des manifestations puis de nouvelles élections amenant une nouvelle génération de leaders orientés vers la coopération euro-atlantique plutôt que vers la Russie ; pour Moscou, ces révolutions seraient actionnées en sous-main par les occidentaux qui chercheraient à évincer la Russie de sa sphère d'influence ;

b) **la révolution de Maïdan** à l'automne 2013 provoquée par le refus du président Ianoukovitch, sous pression de la Russie, de signer un accord d'association avec l'UE ; **la Russie s'empare de la Crimée**. L'UE et les États-Unis adoptent des sanctions politiques (exclusion de la Russie du G8) et économiques contre la Russie qui prend des « contre-mesures » économiques contre l'UE. La Russie soutient un mouvement sécessionniste dans le **Donbass**. La France et l'Allemagne apportent leur parrainage aux **accords de Minsk** de février 2015 prévoyant un cessez-le-feu dans le Donbass, des échanges de prisonniers, le retrait des armes lourdes, un « statut spécial » pour les régions de Donetsk et Louhansk, des élections sous contrôle international, le contrôle par l'Ukraine de sa frontière avec la Russie... Mais les discussions n'ont pas permis de mettre en œuvre ces accords : les Russes ont soutenu que l'Ukraine n'avait pas modifié sa Constitution pour y introduire le statut spécial tandis que l'Ukraine n'ayant pas recouvré le contrôle de sa frontière avec la Russie a soutenu qu'elle ne pouvait pas préparer un statut spécial et des élections.

1-2- des relations de plus en plus froides entre la Russie et l'ouest :

a) l'action de l'OTAN contre la Serbie au Kosovo en 1999 avait été contestée par la Russie – et la Chine – comme contraire au droit international ; en 2003, la Russie comme la France et l'Allemagne condamnent l'invasion de l'Iraq par les États-Unis ;



b) les dirigeants russes ont vu dans les «révolutions de couleur» des mouvements soutenus par l'ouest pour mettre en cause la présence de la Russie dans son «environnement proche» ;

c) si, au début de son mandat, Poutine avait semblé ouvert au développement des relations euro-russes, il a considéré (discours à la conférence de Munich 2007) que l'élargissement de l'OTAN est « *une provocation sérieuse abaissant le niveau de la confiance mutuelle* ».

d) en août 2008, l'armée russe envahit une partie du territoire de la Géorgie puis Moscou a reconnu l'indépendance de l'Ossétie du sud et de l'Abkhazie ;

e) l'annexion de la Crimée en 2014 a dégradé considérablement les relations de l'ouest avec la Russie ; Le 23 février 2022, Poutine a relevé une « *menace fondamentale pour la sécurité de la Russie constituée par l'élargissement de l'OTAN vers l'est et au rapprochement de son infrastructure militaire vers les frontières russes* ».

f) glaciation des relations entre l'UE, les États-Unis et la Russie :

- **sanctions politiques** (exclusion du Conseil de l'Europe, du Conseil des droits de l'homme des NU ; en représailles, la Russie a dénoncé la convention européenne des droits de l'homme.

- **sanctions économiques :**

10 trains de sanctions de l'UE : - sanctions générales et sanctions individuelles -gel des biens et interdiction de visas - pour les oligarques et personnes et entités vues comme responsables de l'invasion : 1200 personnes, une centaine d'entités ciblées.

Effets des sanctions sur la Russie, PIB de la Russie :

- 4,5 % en 2022 selon la banque mondiale, une baisse moins forte que prévue.

Si l'effet- prix de l'énergie a permis à la Russie de continuer à engranger des sommes considérables finançant la guerre en Ukraine, ce pays est obligé de trouver d'autres acheteurs qui exigent des rabais (Chine, Inde etc...).

g) **aides de l'UE à l'Ukraine :**

- accueil des déplacés avec un statut favorable de **protection temporaire** ;

- aides économiques et humanitaires

- financement par l'UE de **fournitures y compris létales destinées aux forces armées ukrainiennes** : facilité européenne pour la paix ;
- **statut de candidat accordé à l'Ukraine** par le CE du 23 juin, un geste politique mais la négociation sera nécessairement longue
- création d'une «communauté politique européenne»

2- LA GRAVITÉ DES CONSÉQUENCES HUMAINES ET MATÉRIELLES :

- plus de 7 millions de réfugiés en Europe**
- crimes de guerre, crimes contre l'humanité**

3- LES BOULEVERSEMENTS DANS LE MONDE INDUITS PAR CE CONFLIT :

A) conséquences économiques et énergétiques en Europe :

- le modèle allemand de dépendance au regard du gaz russe remis en question
- forte augmentation des prix de l'énergie dès avant l'invasion et des matières premières (céréales, engrais) frappant des économies sortant de la crise du covid à commencer par les pays les plus pauvres ; mais les prix du gaz sont revenus à leur niveau antérieur à l'invasion. Coalition de la Russie avec l'OPEP pour réduire la production de pétrole et maintenir ainsi des cours élevés.
- Effet de la guerre sur la politique énergétique de l'UE : coordination des importations de gaz, mode de calcul du prix de l'électricité, relance du nucléaire... Contradiction entre le recours au GNL issu notamment du gaz de schiste des États-Unis émetteur de gaz à effet de serre et la transition énergétique.
- Effet sur le pouvoir d'achat et sur l'opinion publique en Europe et aux États-Unis ; vers une lassitude d'une partie croissante de l'opinion avec d'importantes différences entre les États membres. Cette lassitude s'observe également aux États-Unis.

b) Conséquences politiques :

Au sein de l'UE :

- Déplacement du centre de gravité de l'UE vers l'est qui avait anticipé l'invasion contrairement à l'ouest ; affaiblissement du «couple franco-allemand» ?
- Effet de la guerre sur le thème de «l'autonomie stratégique» ? Dans le sens du renforcement de l'Europe de la défense : l'UE a adopté une «boussole stratégique» en mars 2022 et finance par la facilité de consolidation de la paix des armes létales destinées à l'Ukraine et des formations de militaires ukrainiens. Les États membres de l'UE fournissent des armes de plus en plus «offensives» (chars...). La *boussole* recommande une réaction coordonnée face **aux cyber-attaques**, des mesures préventives et des sanctions contre leurs auteurs. L'Union doit aussi lutter contre les activités de **manipulation de l'information** et d'ingérences menées depuis l'étranger dont la Russie dans le cadre de *sa guerre hybride*. Les **risques et menaces dans l'espace** sont également pris en compte.
- En même temps, renforcement de l'OTAN en voie d'élargissement à la Suède et la Finlande. Est-ce un ren-

forcement de la dépendance de l'Europe au regard des États-Unis et de son industrie d'armement ?

- Réarmement inédit de l'Allemagne qui revient sur ses réflexes antimilitaristes issus de la 2^{ème} guerre mondiale
- préparation des populations au regard des nouvelles menaces de la guerre hybride ;

Dans le reste du monde :

- Si une **large majorité** des États membres de l'ONU ont condamné l'agression par la Russie de l'Ukraine, seuls l'UE et les États-Unis ainsi que le Japon, le Canada, l'Australie, la Corée du sud ou la Suisse ont sanctionné la Russie.

Une minorité d'État - dont la Chine et l'Inde ou l'Afrique du sud - a refusé de condamner l'invasion tout en s'inquiétant **des menaces nucléaires** et des effets économiques de la guerre, la Chine étant dépendante du commerce international. Mais l'Inde et la Chine ont accru leurs achats de pétrole russe.

Beaucoup en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique Latine – the «*rest of the world*» – considèrent que l'Ukraine est l'affaire de «*l'occident*» qui a trop longtemps dominé le monde depuis la fin de la guerre froide.

4- COMMENT EN SORTIR ?

La résilience de l'Ukraine a surpris la Russie qui a dû retirer ses troupes en mai puis entre août et novembre d'une partie des territoires. Le président ukrainien veut rétablir l'intégrité des frontières de 1991 y compris le Donbass et la Crimée. Le but de guerre évolutif de Poutine reste incertain : à l'origine, il s'agissait de provoquer un changement de régime à Kiev, puis d'annexer quatre oblasts. Aujourd'hui il s'agit d'une guerre contre l'occident.

Les médiateurs potentiels : Turquie, Chine, Inde, Israël.

Les scénarios :

- **une guerre qui se prolonge pour aboutir à un conflit gelé** à l'instar de nombreux conflits dans le monde. La Russie dispose d'une population importante et, en dépit des sanctions, de ressources qui restent significatives, avec la complicité de la Corée du nord, de l'Iran et de manière plus prudente de la Chine ; l'Ukraine, avec l'aide des occidentaux, reste déterminée à l'offensive ;
- une **extension du conflit** par la Russie contre les pays de l'OTAN en faisant appel à la panoplie de la guerre hybride. Mais les pays de l'OTAN se sont dotés de moyens de cyberdéfense. L'UE a mis en œuvre une politique visant à se passer de la Russie pour son approvisionnement énergétique tandis que le prix du gaz est retombé à son niveau de 2021.
- un **effondrement du régime** de Poutine ? Mais des prétendants à sa succession seraient tout aussi nationalistes sinon davantage. Relative apathie de la population, les opposants ayant été muselés ou partis à l'étranger.
- à terme un **accord de paix** assorti de garanties à long terme pour la sécurité de l'Ukraine et de la Russie. ●



GT A Perception du conflit et des risques au niveau local

Rapporteur :

M. ERIC FREYSSELINARD

Préfet, Directeur de l'Institut des Hautes Études
du Ministère de l'Intérieur (France)

L'offensive russe en Ukraine, déclenchée le 24 février 2022, a entraîné un état de sidération fort dans les opinions publiques partout en Europe. A ce jour, plus de 200 000 personnes sont mortes et 3 à 4 fois plus de blessés sont comptabilisés. Avant le déclenchement de l'invasion, de nombreux Européens refusaient d'accorder du crédit aux avertissements relatifs à une attaque prochaine, alors même que le président russe avait organisé de grandes manœuvres et déployé 100 000 hommes à la frontière ukrainienne dès novembre 2021. Par ailleurs, rappelons que la Russie avait déjà annexé la Crimée en 2014 et apporté son soutien aux indépendantistes du Donbass, région qu'elle a finalement annexée en septembre 2022. Cela avait été quasiment accepté et oublié par l'Europe.

Au moment de l'invasion et dans les mois qui suivirent, le conflit en Ukraine devint le principal sujet d'attention de l'opinion publique. Le retour de la guerre en Europe consternait tous les Européens, ces derniers oubliant les affres des conflits ayant suivi la dislocation de la Yougoslavie dans les années 1990. Par ailleurs, cette guerre fit revenir sur le devant de la scène la question des valeurs communes aux nations européennes. Lors d'une visioconférence diffusée depuis son bunker à l'attention d'un auditoire situé à Florence, le président Zelensky expliqua que «sauver l'Ukraine signifie sauver nos et vos valeurs de démocratie et de liberté». Dès février 2022, une mobilisation d'ampleur se développa, notamment à travers des appels aux dons relayés sur les réseaux sociaux. De nombreux foyers se portèrent également volontaires pour héberger des familles ukrainiennes exilées. L'Europe se pavait aux couleurs du drapeau ukrainien et une forme de soutien quasi unanime se faisait jour.

Néanmoins, à l'heure actuelle, les sensibilités des opinions publiques européennes diffèrent en fonction des thématiques. Le soutien à l'accueil des réfugiés ukrainiens est largement acquis, avec près de 9 Européens sur 10 y apportant leur soutien. Même plus de 7 sympathisants sur 10 des deux partis d'extrême-droite français sont en faveur de cet accueil, alors qu'ils sont historiquement russophiles et réticents vis-à-vis de l'immigration. En Italie, 29 % des citoyens se sont même déclarés prêts à accueillir des réfugiés ukrainiens dans leur foyer. S'agissant des sanctions



à l'encontre de la Russie, près de 8 Européens sur 10 les soutiennent, aussi bien en Pologne qu'en Espagne, en Irlande, en Suède ou en Allemagne. Les livraisons d'armes à l'Ukraine soulèvent néanmoins plus de réticences. Si 80% des Polonais et des Suédois y sont favorables, à peine 50% des Français, des Allemands et des Italiens les soutiennent. En Suisse, de vifs débats sur ce sujet ont toujours lieu à l'Assemblée fédérale, de nombreux parlementaires craignant une remise en cause de la neutralité du pays. Berne n'a d'ailleurs toujours pas autorisé les autres Etats européens à livrer du matériel militaire de fabrication suisse à l'Ukraine.

Alors que les médias continuent de couvrir massivement le conflit, une forme de fatigue semble voir le jour dans les opinions publiques européennes. L'accueil des réfugiés atteint certaines limites, de nombreux foyers ne pouvant ou ne voulant plus héberger d'exilés ukrainiens, notamment dans les pays où le nombre d'arrivées est relativement très élevé, comme en Suisse. Une certaine lassitude se manifeste également, cette crise succédant à la pandémie de Covid. Le sujet décline notamment sur les réseaux sociaux. Par ailleurs, si certains réfugiés souhaitent rentrer rapidement en Ukraine, certains veulent également s'installer dans leur pays d'accueil. Cela accroît la pression migratoire, parfois déjà forte, et les tensions sociales. Les individus issus de précédentes vagues migratoires, souvent non européennes, se plaignent notamment du meilleur accueil réservé aux ukrainiens, tandis qu'une partie de l'opinion le justifie en faisant valoir la grande proximité historique et culturelle avec l'Ukraine.

Pour autant, si l'engouement porté au sort de l'Ukraine tend à faiblir, l'opinion publique européenne ne s'est pas retournée, malgré les conséquences en matière économique et énergétique du conflit. En dépit du retour de l'inflation et des craintes passées de pénurie de produits agricoles, de gaz et d'électricité, le soutien à l'Ukraine et aux sanctions contre Moscou reste ferme. La Russie a surestimé sa capacité de nuisance, malgré ses nombreuses ingérences et tentatives de déstabilisation des démocraties européennes. Néanmoins, à ce stade, une évolution de l'opinion reste toujours possible, alimentée par la lassitude vis-à-vis d'un conflit qui s'inscrit dans le temps et nourrit l'inflation. ●

GT B Impact sur les politiques nationales de défense

Rapporteur :

M. MARKO PUKKINEN

Directeur général, Agence administrative régionale de l'État pour la Finlande occidentale et intérieure (Finlande)

GT B Impact sur les politiques nationales de défense (la question de l'OTAN, nouvelles menaces directes et défis spécifiques pour les pays aux frontières directement menacées, préparation des populations civiles aux nouvelles menaces militaires)

L'environnement de sécurité européen a considérablement changé depuis la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine. Pour faire face aux changements, les pays européens, l'Union européenne et l'OTAN ont dû revoir leur préparation militaire et civile en conséquence. L'adéquation des ressources militaires, ainsi que le niveau de préparation de la société civile, les mesures de préparation et les besoins de coopération ont fait l'objet d'un examen minutieux dans chaque pays.

La menace causée par la Russie se reflète particulièrement dans les pays qui partagent une frontière commune avec la Russie. La Biélorussie, en tant qu'État soutenant les actions militaires de la Russie en Ukraine, peut également être considérée comme une cause d'instabilité, comparable à la menace russe.

Points d'intérêt particuliers en Europe, y compris les régions le plus au nord :

- La région de Barents et l'océan Arctique en Norvège et aux alentours de la Finlande.
- La région de la mer Baltique, en particulier Gotland, les îles Åland et les détroits entre le Danemark et la Suède.
- Les pays baltes et le corridor de Suwalki.
- La frontière entre la Pologne et la Biélorussie.
- La partie moldave de la Transnistrie comme centre de crise potentiel.
- Le détroit du Bosphore dans le contexte de la politique militaire et commerciale.

Les pays européens ont amélioré et continueront à développer leur préparation militaire et civile dans les années à



venir. Des améliorations militaires sont déjà perceptibles dans les budgets de la défense, qui ont augmenté dans la plupart des pays européens. Les améliorations des capacités militaires sont les plus visibles dans les pays qui partagent des frontières avec la Russie ou la Biélorussie. Cependant, des changements sont également en cours dans d'autres pays. Par exemple, en Allemagne, le budget de la défense passe de 1,3 %/PIB à 2,0 %/PIB. Ce niveau est requis par l'OTAN et il est visé par tous les pays de l'OTAN.

Les renseignements russes, le brouillage des signaux GPS et l'espionnage pur et simple ont été détectés. En France, par exemple, une attention particulière a été portée à la protection contre l'influence via le cyber ou les informations. La surveillance des frontières de plusieurs pays européens a été renforcée. La Finlande construit une clôture pour empêcher les mouvements non autorisés à la frontière entre la Finlande et la Russie. L'OTAN a intensifié ses activités et sa présence, en particulier dans les parties orientales de l'Europe.

La situation des réfugiés causée par la guerre en Ukraine affecte les pays européens de différentes manières. La plupart des réfugiés sont arrivés d'Ukraine, en particulier dans les pays voisins de l'Ukraine, mais des réfugiés arrivent également de Biélorussie et de Russie. De nombreux Ukrainiens ont déménagé, principalement en Europe centrale et du nord. Par exemple, l'Allemagne a accueilli 1,1 million de réfugiés ukrainiens. En revanche, l'Albanie n'en a pratiquement pas reçu.

Cette nouvelle situation sécuritaire a profondément modifié l'Europe. L'amélioration significative de la préparation militaire et civile aura un effet important et à long terme sur l'orientation des ressources économiques. Le rôle de l'OTAN s'est renforcé. Les réfugiés sont visibles dans la vie quotidienne de nombreuses personnes. On peut dire que la guerre d'agression de la Russie en Ukraine a uni les pays européens et les peuples d'une toute nouvelle manière. La guerre a poussé les pays à prendre des mesures communes pour améliorer le niveau de défense, de sécurité et de préparation de l'Europe, ensemble, en étroite coopération. ●

GT C Impact sur les politiques économiques et sociales

Rapporteur :

M. ROLAND BERDOZ

Préfet du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut,
Canton de Vaud (Suisse)

Notre président de groupe, **Gérard Gavory**, Préfet de la Vendée (**France**), a évoqué dans son propos d'introduction plusieurs sujets liés à la crise énergétique actuelle. Il a mentionné que la guerre en Ukraine n'était pas la seule cause de la hausse des prix de l'énergie et a souligné l'importance pour les États et les utilisateurs finaux de prendre conscience de leur dépendance envers des pays tiers, non seulement pour l'énergie, mais aussi pour des matières premières essentielles.

Monsieur **Christian De Boisdeffre**, Administrateur général des finances publiques (**France**) a détaillé les 12 objectifs du plan de résilience économique et sociale mis en place par la France, ainsi que les résultats positifs constatés. Lors des échanges, le programme France 2030 a été évoqué, avec pour objectif de renforcer la souveraineté en favorisant la relocalisation des productions industrielles.

Madame **Pascale Trimbach**, Préfète de l'Allier (**France**), a évoqué les importantes répercussions du conflit en Ukraine sur le marché agricole en Europe et dans le monde, ainsi que les enjeux pour l'Ukraine, la Russie et l'Europe. Les discussions ont mis en lumière les risques liés aux différences d'exigences entre l'Ukraine et les producteurs européens, ainsi que l'influence de la perception des taxes douanières sur le marché des céréales.

Madame **Nicole Isnard**, Préfète, Vice-présidente ACPHFMI en charge des relations extérieures (**France**) a partagé son expertise sur les conséquences de la guerre en Ukraine pour les jeunes vulnérables. En effet, 13,1% des jeunes âgés de 15 à 29 ans dans l'Union Européenne sont



des NEET (Neither in Employment nor in Education or Training), soit entre 12 et 14 millions de jeunes pendant les périodes les plus difficiles de la crise. Ces jeunes sont particulièrement exposés et vulnérables à la propagande pro-guerre. Il est donc essentiel de renforcer les actions de prévention de la délinquance en mettant l'accent sur l'éducation à la lecture critique des informations sur Internet.

Monsieur **Boris Cuanoud**, Préfet du district de Morges, Canton de Vaud (**Suisse**) a expliqué son rôle dans la création d'une cellule de crise préfectorale dans son district, autonome quant à son alimentation électrique. Le principal objectif de cette cellule est de garantir une communication bidirectionnelle entre l'autorité cantonale et les communes en utilisant des radios VHS et POLYCOM sécurisées.

Monsieur **Daniel Flotron**, Préfet du district de Lavaux-Oron, Canton de Vaud (**Suisse**), a expliqué le rôle du RTE dans la mise en place de points de rencontre d'urgence (PRU) par les communes. Il a souligné l'importance de ce dispositif qui permet à la population d'accéder rapidement aux différents services d'urgence en cas de coupure des moyens de communication habituels.

Enfin, en qualité de rapporteur, j'ai brièvement évoqué le rôle du RTE dans la mise en place de plans de continuité d'activité (PCA) par les communes et associations de communes. Ces plans visent à formaliser le fonctionnement de chaque institution en charge de tâches publiques afin de garantir les services essentiels en cas de pénurie d'énergie. ●

«Guerre en Ukraine : impacts et opportunités»

M. JEAN-MICHEL BRICAULT

Maitre de conférence en droit public
Université de Reims Champagne-Ardenne (France)



L'objectif des Journées Européennes des Représentants Territoriaux de l'État (JERTE) consiste souvent à analyser les préoccupations de ses membres. Dans le contexte international tendu lié à la guerre en Ukraine¹, la Suède et la Finlande voisine sont concernées «au premier chef par la question stratégique de leur intégration au sein de l'OTAN»². C'est cette motivation profonde qui explique le choix du thème de travail de ces XXVIII^e portant sur «les conséquences de la guerre en Ukraine et ses impacts dans les différents pays membres de l'AERTE». Dans ce cadre, la ville de Malmö et sa «tradition d'accueil des réfugiés les plus divers depuis la 2nde guerre mondiale»³ est emblématique. Il apparaît d'ailleurs que la grande majorité des réfugiés d'Ukraine venus en Suède se trouvent en Scanie⁴.

De manière innovante, ces JERTE étaient organisées sous la forme de quatre ateliers de travail interactifs et tenus de manière concomitante. Chaque atelier disposait d'un thème de travail dédié. Le groupe de travail «A» a porté sur «la perception du conflit et des risques au niveau local» (dans les media, au niveau de la classe politique et des élections, dans l'opinion publique...) ⁵. Le groupe «B» s'est attelé de son côté à analyser «l'impact sur les politiques nationales de défense» (la question de l'OTAN, nouvelles menaces directes et défis spécifiques pour les pays aux frontières directement menacées, préparation des populations civiles aux nouvelles menaces militaires...) ⁶. Le groupe de travail «C» s'est focalisé sur «l'impact sur les politiques économiques et sociales» (offre de ressources énergétiques et de produits agricoles, politique touristique et liberté de circulation internationale, climat social interne...) ⁷. Et enfin, le groupe de travail «D» s'est concentré sur «l'accueil des réfugiés ukrainiens»

(hébergement, droit au travail, scolarisation, santé, retour en Ukraine...) ⁸. Les travaux de ces ateliers ont ensuite été restitués collectivement en séance plénière sous la forme de quatre synthèses rédigées par des rapporteurs au sein de chaque atelier ⁹. Ce processus de débat a permis d'élargir notablement la liste des thèmes abordés.

Dans un premier temps, deux experts reconnus ¹⁰ ont permis en séance plénière de dresser un panorama de la situation internationale liée à cette guerre de haute intensité afin de cadrer la réflexion des membres présents.

Selon Yves Doutriaux, Conseiller d'État, professeur de géopolitique à l'Université Paris-Dauphine et ancien Ambassadeur de France auprès de l'OSCE à Vienne (de 2003 à 2006), «l'invasion non provoquée» du 24 fév. 2022 est intervenue «dans un contexte ancien de tensions grandissantes entre l'Ukraine et la Russie et entre la Russie et les pays occidentaux». Depuis plusieurs années, les relations ont été de plus en plus tendues entre la Russie et l'Ukraine : révolution «orange» de 2004 qui, pour Moscou est actionnée en sous-main par les occidentaux qui cherchaient à évincer la Russie de sa sphère d'influence ; «révolution de Maïdan» à l'automne 2013 provoquée par le refus du président Ianoukovitch, sous pression de la Russie, de signer un accord d'association avec l'UE ; la Russie s'empare de la Crimée... Dans ce contexte, l'UE et les États-Unis adoptent des sanctions politiques (exclusion de la Russie du G8) et économiques contre la Russie qui prend des «contre-mesures» économiques contre l'UE. La Russie soutient un mouvement sécessionniste dans le



1. Anneli Hulthén, Gouverneure du comté de Scanie (Suède).

2. Pierre-Etienne Bisch, Secrétaire général de l'AERTE.

3. Katrin Stjernfeldt Jammeh, Maire de Malmö (Suède).

4. Anna Jähne, Vice-gouverneure et présidente du comité de développement régional (Suède)

5. Présidente : Florence Siegrist, Préfète, Riviera-Pays-d'Enhaut (Suisse).

6. Présidente : Anne Azam-Pradeilles, administratrice civile hors classe honoraire, experte internationale en réforme de l'administration publique (France)

7. Président : Gérard Gavory, Préfet de la Vendée (France)

8. Président : Denis Mathen, Gouverneur de la province du Namur (Belgique).

9. Rapp. du groupe «A» : Eric Freysselinard, Préfet, Directeur de l'Institut des Hautes Études

du Ministère de l'Intérieur (France) ; Rapp. du groupe «B» : Marko Pukkinen, Directeur général, Agence administrative régionale de l'État pour la Finlande occidentale et intérieure (Finlande) ; Rapp. du groupe «C» : Roland Berdoz, Préfet du district de la Riviera-Pays-d'Enhaut, Canton de Vaud (Suisse) ; Rapp. du groupe «D» : Fabrice Leggeri, Haut fonctionnaire (France).

10. Dr. Katarina Engberg, conseillère principale à l'Institut suédois d'études politiques européennes et ancienne directrice des bureaux du gouvernement suédois au ministère de la Défense puis au cabinet du Premier ministre. Yves Doutriaux, Conseiller d'État, maître de conférences en droit public et management public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et professeur de géopolitique à l'Université Paris-Dauphine. Il a également été Ambassadeur de France auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe à Vienne (2003 à 2006).

Donbass. La France et l'Allemagne apportent leur parrainage aux «accords de Minsk» de fév. 2015 prévoyant un cessez-le-feu dans le Donbass, des échanges de prisonniers, le retrait des armes lourdes, un «statut spécial» pour les régions de Donetsk et Louhansk, des élections sous contrôle international, le contrôle par l'Ukraine de sa frontière avec la Russie... Mais les discussions n'ont pas permis de mettre en œuvre ces accords.

De manière plus générale, on a assisté à un refroidissement des relations entre la Russie et l'Ouest depuis quelques années sous l'effet de plusieurs phénomènes (l'action de l'OTAN contre la Serbie au Kosovo en 1999 avait été contestée par la Russie – et la Chine – comme contraire au droit international ; les dirigeants russes ont vu dans les «révolutions de couleur» des mouvements soutenus par l'Ouest pour mettre en cause la présence de la Russie dans son «environnement proche», pour V. Poutine, l'élargissement de l'OTAN est «une provocation sérieuse abaissant le niveau de la confiance mutuelle»). En 2014, l'annexion de la Crimée a dégradé considérablement les relations de l'Ouest avec la Russie. Le 23 fév. 2022, V. Poutine a relevé une «menace fondamentale pour la sécurité de la Russie constituée par l'élargissement de l'OTAN vers l'Est et au rapprochement de son infrastructure militaire vers les frontières russes»¹¹.

L'heure est désormais à la «glaciation des relations»¹² entre l'UE, les États-Unis et la Russie du fait des sanctions politiques (exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe, du Conseil des droits de l'homme des NU...), des sanctions économiques (10 trains de sanctions de l'UE comprenant des sanctions générales et des sanctions individuelles pour les oligarques et personnes et entités vues comme responsables de l'invasion). Le PIB de la Russie s'est contracté de 4,5% en 2022 selon la Banque mondiale, une baisse moins forte que prévue. De son côté, l'UE aide l'Ukraine de diverses manières (accueil des déplacés avec un statut favorable de protection temporaire ; aides économiques et humanitaires ; financement par l'UE de fournitures y compris létales destinées aux forces armées ukrainiennes, «facilité européenne pour la paix» ; statut de candidat accordé à l'Ukraine par le CE du 23 juin 2022, un geste politique mais la négociation sera longue, création d'une «communauté politique européenne»).

Dr. Katarina Engberg, membre de l'Institut suédois d'études politiques européennes, a longuement évoqué «les menaces et les opportunités» potentielles du conflit ukrainien.

Un portrait très fin de la «transformation démocratique de l'Europe» (Portugal, Grèce, Espagne...) en quelques

décennies seulement a été mis en perspective avec le démantèlement soviétique et une certaine fragilisation de la Russie. Quelques décennies inédites de prospérité et de paix depuis la fin des années 1980 font d'autant plus resurgir la violence du conflit ukrainien. M^{me} Engberg inscrit pourtant ce dernier dans la «continuité des transitions démocratiques» des années 1970 en Europe et y perçoit une opportunité pour marquer le passage d'une «Union européenne de 27 à 35». Bien des interrogations restent en suspens en l'état (pays de l'Est sous influence apparaissant comme des «zones tampons»...) et plusieurs scénarios sont évoqués quant à l'issue du conflit entre l'Ukraine et la Russie présenté comme le «dernier empire non réformé en Europe»¹³. La «résilience de l'Ukraine» a surpris la Russie qui a dû retirer ses troupes en mai puis entre août et novembre 2022 d'une partie des territoires. Le président ukrainien veut rétablir l'intégrité des frontières de 1991 y compris le Donbass et la Crimée. Le but de guerre évolutif de Poutine reste incertain. A l'origine, il s'agissait de provoquer un changement de régime à Kiev, puis d'annexer quatre oblasts. Aujourd'hui il s'agit d'une guerre contre l'occident¹⁴.

Selon Y. Doutriaux, quatre scénarios peuvent émerger. Le premier d'entre eux réside en une guerre qui se prolonge pour aboutir «à un conflit gelé» à l'instar de nombreux conflits dans le monde. La Russie dispose d'une population importante et, en dépit des sanctions, de ressources qui restent significatives, avec la complicité de la Corée du nord, de l'Iran et de manière plus prudente de la Chine. De son côté, l'Ukraine, avec l'aide des occidentaux, reste déterminée à l'offensive. Le 2nd scénario procède d'une «extension du conflit» par la Russie contre les pays de l'OTAN en faisant appel à la panoplie de la guerre hybride. Mais les pays de l'OTAN se sont dotés de moyens de cyberdéfense. L'UE a mis en œuvre une politique visant à se passer de la Russie pour son approvisionnement énergétique tandis que le prix du gaz est retombé à son niveau de 2021. Un 3^e scénario réside en un «effondrement du régime» de Poutine. Il reste que des prétendants à sa succession seraient tout aussi nationalistes sinon davantage. On constate une relative apathie de la population, les opposants ayant été muselés ou partis à l'étranger. Enfin, on peut envisager à terme un «accord de paix» assorti de garanties à long terme pour la sécurité de l'Ukraine et de la Russie.

En filigrane se joue aussi bien sûr le «maintien de la solidarité occidentale» dans la durée aussi bien sur les plans financier (soutien UE d'environ 50 milliards d'€, soutien US ...), économique (conséquences sur les



11 . Cité par Y. Doutriaux.

12. Idem.

13. Dr. Katarina Engberg.

14. Y. Doutriaux.

marchés agricoles, énergétiques, montée de l'inflation...), militaire et sociétal (accueil des réfugiés, reconstruire une capacité de «défense civile», directive UE sur la «résilience des entités critiques...») ¹⁵. Le conflit ukrainien a bien sûr des répercussions majeures sur le contexte mondial. Les pays occidentaux sont «sur le pied de guerre» ¹⁶. La Chine devient un acteur mondial de premier plan, et considère avec la Russie que l'Occident est entré en déclin pour diverses raisons.

A terme, une intégration très progressive de l'Ukraine dans l'UE est envisageable (intégration «technique» en cours avec le réseau électrique, économique avec le coût de la reconstruction, ...). Ceci induira des évolutions profondes aussi bien en Ukraine (élimination de la corruption...) qu'au sein de l'UE (modification de la structure du budget européen...) elle-même. Dans ce contexte, l'évolution de la Russie, qui n'a toujours pas connu de véritable transition démocratique depuis les années 80, reste incertaine.

De cette situation internationale en tension, porteuse de nombreuses incertitudes, une problématique émerge : dans quelle mesure la guerre en Ukraine impacte nos pays, mais aussi dans quelle mesure, peut-elle aussi, être porteuse d'opportunités qu'il reste à identifier ? Les RTE, acteurs de terrain, ont bien sûr été mobilisés de diverses manières dans ce contexte.

I) DES IMPACTS DU CONFLIT UKRAINIEN

Les conséquences humaines et matérielles de ce conflit sont très graves. Outre les dizaines de milliers de victimes directes du conflit, on dénombre plus de 7 millions de réfugiés ukrainiens qui ont été accueillis en Europe.

Accueil des réfugiés, entre efficacité et improvisation

Cet accueil a surtout été assuré par la Pologne. L'Italie a accueilli 170 000 réfugiés ukrainiens, la France, environ 115 000, et plus de 6 000 ont été accueillis dans le seul canton de Vaud en Suisse qui compte 800 000 habitants. Près de 9 Européens sur 10, sont favorables à l'accueil des réfugiés ukrainiens ¹⁷.

Au sein de l'UE, la directive européenne 55 du 20 juillet 2001 «relative à la protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées» ¹⁸ a été mise en œuvre pour la première fois. Elle instaure un dispositif pour faire face à un afflux massif, dans l'UE, de ressortissants étrangers qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine notamment en raison d'une guerre. Elle met en place «une protection immédiate et temporaire pour ces personnes déplacées» et

assure un équilibre entre les efforts consentis par les États membres de l'UE pour accueillir ces personnes. En revanche, elle ne prévoit pas la répartition obligatoire des demandeurs d'asile entre les États membres.

A titre liminaire des travaux du groupe «D» ¹⁹, le soutien de FRONTX aux États membres a été souligné notamment en termes d'information consolidée sur les flux. Le déploiement du corps européen en Roumanie a également été explicité.

Sur le terrain, le rôle des préfets dans l'accueil des réfugiés a été central et déterminant en liaison avec les collectivités territoriales et particulièrement les communes (hébergements, création de centres d'accueil avec l'aide de l'État, aides financières...). En Suisse, tous les ukrainiens ont été accueillis «sans contingentement», des organismes propres ont été mis en place, des permis «S» ont été délivrés...

En pratique, l'accueil des réfugiés a été marqué aussi par un foisonnement d'initiatives privées bénévoles (citoyens, associations, foyers privés, ...) démontrant un fort élan de solidarité tous azimuts (en termes d'hébergements, d'intégration scolaire et professionnelle...). Les travaux du groupe «D» attestent de cela. Il apparaît pour l'instant un soutien sans faille sur le front des opinions publiques en Europe (Cf. synthèse du groupe «A») sur la question de l'accueil des réfugiés ukrainiens.

Pourtant, des points de tension apparaissent et notamment au niveau local. La «protection temporaire» (santé, école, travail...) offerte aux «personnes déplacées» (Directive 2001/55/CE précitée) permet aux réfugiés ukrainiens d'obtenir une différence de traitement qui aboutit à la création «de réfugiés à deux vitesses» perçus parfois comme une discrimination par les réfugiés d'autres nationalités. Par ex. en Suisse, la gratuité des transports publics offerte un temps aux réfugiés ukrainiens a été source d'intenses polémiques. Des tensions sont apparues également sur la question du logement dans le cadre d'un marché qui est déjà fort tendu. Des tensions sont signalées aussi dans la population également en lien avec l'intense sollicitation de «la milice» (service de protection civile) sur la question ukrainienne.

Toute une série de questions liées à la durée commence à se poser (mobilité des ukrainiens eux-mêmes, question des mineurs, études secondaires et supérieures...).



15. Dr. Katarina Engberg.

16. *Idem*.

17. Rapp. du groupe «A» : Eric Freysselinard.

18. Directive 2001/55/CE du conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées et à

des mesures tendant à assurer un équilibre entre les efforts consentis par les États membres pour accueillir ces personnes et supporter les conséquences de cet accueil, L 212/12, JOCE du 7.8.2001

19. Rapp. du groupe «D» : Fabrice Leggeri.

Impacts économiques et énergétiques / Problématique des opinions publiques

Le risque de lassitude de l'opinion dans la durée est réel (Cf. synthèse du groupe de travail «A »²⁰). Et ce d'autant que ce conflit a des conséquences économiques et énergétiques en Europe touchant directement le pouvoir d'achat des citoyens européens dans leur quotidien. On a assisté à une forte augmentation des prix de l'énergie dès avant l'invasion et des matières premières (céréales, engrais, ...) frappant ainsi des économies sortant à peine de la crise du Covid. Les répercussions du conflit en Ukraine sur le marché agricole en Europe et dans le monde sont importantes. Les discussions ont mis en lumière les risques liés aux différences d'exigences entre l'Ukraine et les producteurs européens, ainsi que l'influence de la perception des taxes douanières sur le marché des céréales²¹.

Pour autant, les politiques de sanctions économiques et financières mises en place contre le Russie par l'UE sont plébiscitées. En effet, près de 8 Européens interrogés sur 10 soutiennent ces sanctions, aussi bien en Pologne, en Espagne, en Irlande, en Suède et en Allemagne. En France, le soutien est légèrement plus timide puisque seulement 7 Français sur 10 adhèrent à ces sanctions. Aussi, il est intéressant de constater que le degré d'empathie envers l'Ukraine apparaît aligné sur l'activisme diplomatique et l'intensité du soutien à la cause ukrainienne des gouvernements de chaque pays.

Les livraisons d'armes ont été bien accueillies par les Européens avec des taux d'approbation de l'ordre de 80 % pour les Polonais et les Suédois. Un peu moins en France et en Allemagne, avec un taux d'adhésion de 50 à 60%, mais cette position s'explique aussi par le fait que ces deux pays sont éloignés géographiquement de la Russie et donc se sentent moins en danger. Il n'y a pas eu d'érosion du soutien aux Ukrainiens comme le rêvaient les affidés pro-russes qui annonçaient un effondrement de l'Occident avec l'arrêt des exportations russes de gaz et de pétrole. Il n'y a pas eu de pénuries, pas de colère sociale, ni de retournement de l'opinion publique. La Russie a surestimé sa capacité de nuisance. Ainsi, l'offensive russe s'avère être un échec dans la bataille de l'opinion²². La synthèse du groupe de travail «A» évoque clairement cet aspect. On peut relever également à la lumière des travaux de ce dernier que le conflit a fait l'objet d'une très intense couverture médiatique dans l'ensemble de nos pays. Il a suscité une forte «émotion» dans toute l'Europe (nombreuses manifestations de solidarité, élan humanitaire...) avec en filigrane la question démocratique.

Néanmoins, à ce stade, une évolution de l'opinion reste possible, elle pourrait venir d'une certaine «lassitude» vis-à-vis d'un conflit qui s'inscrit dans le temps et nourrit l'inflation (en particulier de l'énergie)²³. De surcroît, d'un pays à l'autre des interrogations surgissent dans l'opinion et dans les médias (la «peur du futur», problématique des stocks de gaz, des risques de coupure d'électricité, question de la nature des armes fournies à l'Ukraine pour ne pas «trop provoquer la Russie» présente dans quasiment l'ensemble des pays, perception du risque nucléaire, problématique de la neutralité suisse en lien avec la réexportation d'armes vers l'Ukraine, question des avoirs russes dans les banques suisses, résurgence de la question des «abris atomiques» en Suisse, existence d'un courant russophile en France, risque politique avec la montée des populismes...). D'ores et déjà, il a été relevé un tassement du traitement médiatique du conflit ukrainien y compris sur les réseaux sociaux

Impacts géopolitiques

Les exposés et la synthèse du groupe de travail «B »²⁴ ont clairement exposé la problématique des «frontières critiques» en Europe avec la Russie. Il s'agit là de zones à forts risques géopolitiques. Plus précisément, six frontières ont été explicitées (la frontière russo-finlandaise longue de 1300 km ; les pays baltes ; le corridor de Suwałki reliant l'oblast de Kaliningrad ; les îles de Gotland ; la frontière ukrainienne ; la Moldavie et la Transnistrie).

Dans ce cadre, bien des sujets ont fait l'objet d'exposés fort précis (question des patrouilles, des clôtures, des îles démilitarisées d'Åland, problématique de la sécurité de Stockholm, les enjeux pour la Pologne 18^e puissance militaire du monde, la situation en Lituanie, en Biélorussie...).

Au final, il apparaît bien sûr que le contexte est porteur de risques important. Pourtant, des opportunités existent.

II) SAISIR LES OPPORTUNITÉS

Le conflit ukrainien porte en germe de nombreuses évolutions. Il a permis un renforcement de l'OTAN (Cf. synthèse du groupe de travail «B ») en voie d'élargissement à la Suède et la Finlande. Mais, la guerre produit aussi un effet sur le thème de «l'autonomie stratégique» dans le sens du renforcement de l'Europe de la défense. L'UE a adopté une «boussole stratégique» en mars 2022 et finance par la «facilité de consolidation de la paix» des armes létales



20. Rapp. du groupe «A» : Eric Freysselinard.

21. Rapp. du groupe «C» : Roland Berdoz.

22. Rapp. du groupe «A» : Eric Freysselinard.

23. *Idem.*

24. Rapp. du groupe «B» : Marko Pukkinen.



destinées à l'Ukraine et des formations de militaires ukrainiens. Les États membres de l'UE fournissent des armes de plus en plus «offensives» (chars...). La «*boussole*», cherchant à apporter une réponse aux défis stratégiques, recommande une réaction coordonnée face aux cyberattaques, des mesures préventives et des sanctions contre leurs auteurs. L'Union doit aussi lutter contre les activités de manipulation de l'information et d'ingérences menées depuis l'étranger dont la Russie dans le cadre de sa guerre hybride (préparation des populations au regard des nouvelles menaces...). Les risques et menaces dans l'espace sont également pris en compte²⁵. Ce conflit peut être «une opportunité pour l'Europe de se réveiller géopolitiquement»²⁶. La plupart des pays présents lors de ces JERTE (Allemagne, France, Roumanie,...) connaissent de fortes hausses de leurs budgets militaires en rupture avec l'atonie qui marquait les décennies précédentes (Cf. synthèse du groupe de travail «B»²⁷). Les remarques conclusives de ce groupe de travail font état de l'importance donnée à l'information du public dans le contexte actuel. L'accent est également mis sur les enjeux de la «préparation et de la défense civile» et sur la nécessité de «créer des réseaux entre pays européens démocratiques» dans un «esprit de défense» autour de «valeurs partagées».

Résilience

Il a également été évoqué, plus spécialement dans le groupe de travail «C», que cet épisode de la guerre en Ukraine pouvait servir de tremplin à de profondes évolutions de nos pays en matière énergétique et économique²⁸.

Les 12 objectifs du «Plan de résilience économique et sociale» mis en place par la France (bouclier tarifaire, programme France Relance ...), ainsi que les résultats positifs constatés ont été analysés. Lors des échanges, le programme France 2030 a été évoqué, avec pour objectif de renforcer la souveraineté en favorisant la relocalisation des productions industrielles (souveraineté agricole, alimentaire ...). Plus globalement, il est possible de tirer parti de la situation pour développer des solutions pragmatiques plus pérennes en matière de production alimentaire par ex.

En matière de politique énergétique, la guerre en Ukraine a eu pour effet une amélioration de la coordination (des importations de gaz, du mode de calcul du prix de l'électricité, relance du nucléaire...) ²⁹. Elle a aussi permis de sortir d'une certaine «naïveté» en ce domaine marqué par une dépendance envers des pays tiers et par un manque global de préparation quant aux risques de pénuries énergétiques ou autres. On peut ici évoquer le rôle du RTE suisse dans la mise en place des «plans de continuité d'activité» (PCA) visant à formaliser le fonctionnement de chaque institution en charge de tâches publiques afin de garantir les services essentiels en cas de pénurie d'énergie. Il en est de même dans la mise en place de «points de rencontre d'urgence» qui permettent à la population d'accéder rapidement aux différents services d'urgence en cas de coupure des moyens de communication habituels. ●

Ces XXVIII^e Journées Européennes des Représentants Territoriaux de l'État ont été l'objet d'intenses «discussions éclairées»³⁰. Suite à l'offensive russe en Ukraine en fév. 2022, il apparaît que bien des menaces ont surgi dans nos sociétés. Les conséquences politiques, économiques, énergétiques ou encore sociétales sont immenses. Pourtant, passé l'état de sidération et à l'image de la résilience ukrainienne elle-même, nos sociétés sont à même de saisir des opportunités et de démontrer par là une capacité certaine d'adaptation.

25. Yves Doutriaux.

26. Dr. Katarina Engberg.

27. Rapp. du groupe «B» : Marko Pukkinen.

28. Rapp. du groupe «C» : Roland Berdoz.

29. Yves Doutriaux.

30. Ola Melin, Gouverneur adjoint du comté de Scanie (Suède), modérateur de ces XXVIII^e JERTE.



Association Européenne des Représentants Territoriaux de l'Etat
European Association of State Territorial Representatives

www.aerte-asso.org
www.eastr-asso.org